

Gazons et terrains de sport



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE



Conservatoire
et Jardin botaniques
Genève

h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Gazons et terrains de sport

Profil

Surface 661,8 ha (2,3% de la surface cantonale)

Humidité –

Acidité –

Richesse en nutriments –

Granulométrie –

Naturalité

Naturel			Artificiel	
☐	☐	☐	☒	☐
1	2	3	4	5

Identité

Equivalence :

Code du milieu : 403

Guide des milieux naturels de Suisse : 4.0.2

EUNIS : E2.63, E2.64, E2.65

CORINE : 85.12

Protection :

–

REG :

–



Description

Cette unité se rencontre en zone construite à proximité des habitations, dans les jardins privés, les parcs ainsi que sur les terrains de sport. Issus de semis, les gazons et terrains de sport sont composés de mélanges de graminées (entre 5 et 10) sélectionnées pour leur résistance au piétinement et aux perturbations mécaniques⁶, parfois complétées par le trèfle rampant (*Trifolium repens*). Lorsque leur gestion est peu intensive, ils peuvent s'enrichir progressivement de nouvelles espèces végétales indigènes (annuelles, vivaces).

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000⁰ les variantes suivantes :

- les gazons universels, composés uniquement de graminées (une ou plusieurs espèces), forment un tapis dense d'herbes fines. Ils sont soumis à un entretien intensif qui vise à les maintenir à faible hauteur⁹. Sur la base de leur usage, il est possible de distinguer :

- les gazons intensifs des parcs et promenades.

Utilisés comme surfaces d'agrément et de détente, ils sont tondus de 10 à 30 fois par année. Cette variabilité des pratiques dépend, d'une part, des habitudes de gestion propres à chaque institution, mais également du contexte général dans lequel ils se développent. Habituellement, les interventions sont espacées dans le temps sur les secteurs peu fréquentés. Elles sont plus régulières sur les surfaces qui bénéficient d'un arrosage régulier et qui sont donc favorables au développement de la végétation. La tonte, qui peut intervenir toutes

les semaines lors de la belle saison, vise à maintenir le tapis herbacé ras et dense (5 à 8 cm). L'entretien des gazons nécessite parfois l'utilisation d'engrais⁹, mais cette pratique tend à diminuer. En effet, la gestion actuelle préconise plutôt un entretien extensif, au rendu visuel plus naturel, en direction des gazons fleuris. Sur le plan floristique, ils sont essentiellement composés de graminées à variétés horticoles, à croissance rapide et à large amplitude écologique comme les fétuques (*Festuca pratensis*, *F. rubra*)^{1,4}, les ray-grass (*Lolium multiflorum*, *L. perenne*)^{1,4} ou le pâturin commun (*Poa trivialis*)^{1,4}. Les secteurs les plus piétinés s'enrichissent d'espèces comme la pâquerette (*Bellis perennis*)^{1,4}, le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)^{1,4} ou le pâturin annuel (*Poa annua*)^{1,4}.

- les gazons intensifs des terrains de sport.

Dévolus aux activités sportives (football par exemple), ils sont soumis à une sollicitation intense et régulière. Ils sont tondus en moyenne plus de 30 fois par an afin d'être maintenus à une hauteur de 3 à 5 cm⁹. Cette fréquence d'entretien est favorable à l'épaississement des gazons, une caractéristique destinée à favoriser leur résistance au piétinement⁹. La volonté de maintenir un aspect soigné et esthétique joue aussi un rôle. Notons que les terrains de golf font figure de cas particulier puisqu'ils sont soumis à un entretien encore plus méticuleux et à l'utilisation régulière d'herbicides⁹. Certains greens sont tondus plus de 100 fois par an, à une hauteur de coupe n'excédant pas 0,6 cm⁹, et sont traités périodiquement afin de conserver un tapis très graminéen*.

La formation végétale est rase, dense et régulière. Sur le plan spécifique, elle possède une faible diversité en espèces et se compose uniquement de graminées à variétés horticoles comme l'agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)⁴, la fétuque rouge (*Festuca rubra*)⁴, le ray-grass (*Lolium perenne*)⁴ ou le pâturin des prés (*Poa pratensis*)⁶.

- les gazons fleuris sont appréciés pour l'aménagement des espaces publics² (abords des bâtiments, espace de liberté pour chiens)⁹. Ces gazons semés, tondus 4 à 6 fois par an environ, offrent une bonne résistance au piétinement ainsi qu'un intérêt esthétique². Peu exigeants, ils apprécient les sites bien exposés² et se développent sur des sols moyennement humides à secs. La diversité floristique de ces gazons est plus élevée que celle des gazons artificiels puisque le tapis graminéen* est enrichi de toute une série de plantes à fleurs² comme la pâquerette (*Bellis perennis*)², le trèfle rampant (*Trifolium repens*), la cardamine des prés (*Cardamine pratensis*)², la véronique filiforme (*Veronica filiformis*) ou le bugle rampant (*Ajuga reptans*)². Avec une hauteur moyenne de 6 à 30 cm⁹, ils présentent un aspect assez naturel. Les graminées sont pourtant généralement des variétés horticoles, utilisées dans les mélanges de gazon du commerce. A ce titre, elles se distinguent des variétés indigènes sauvages par leur taille, habituellement plus petite. Bien que semés, les gazons fleuris offrent néanmoins un rôle relais d'intérêt dans le maillage vert du canton.



Certains groupements plus rudéralisés (**Arrhenatherion : Tanaceto-Arrhenatheretum et Dauco-Arrhenatheretum**), décrits sous accotements, peuvent avoir été en partie classifiés en gazons universels lorsqu'ils n'étaient pas disposés linéairement le long des routes. Sur la carte des milieux, les techniques d'identification des unités végétales n'ont pas toujours permis de classer avec précision les gazons urbains. Certains objets peuvent donc avoir été intégrés aux gazons arborés puisque la frontière entre ces deux unités est assez perméable.

Le cloisonnement de ces différents groupements n'est de loin pas absolu et tous les intermédiaires existent. De manière générale, plus la tonte est précoce et fréquente, plus les graminées dominent. Soumis à un entretien extensif, les pelouses urbaines s'enrichissent alors lentement en fleurs et évoluent progressivement selon le gradient « gazons universels – prairies artificielles extensives ». C'est dans cette dernière catégorie que sont classées les prairies fleuries, c'est-à-dire les surfaces constituées d'un tapis d'herbes hautes (70-100 cm à floraison) riches en plantes à fleurs.

Fréquentes en zones rurales, les prairies fleuries se rencontrent également dans l'espace urbain où elles offrent un important



Le saviez-vous ?

Dans un contexte de densification urbaine, les toitures végétalisées peuvent venir compléter avantageusement le réseau écologique et jouer le rôle de relais entre le maillage des prairies déjà présentes⁷. Si elles sont semées avec des mélanges riches en espèces locales et sur des

substrats adaptés, elles contribuent à l'amélioration de la biodiversité⁷. Ainsi, les toitures entretenues de manière extensive constituent un habitat de qualité pour la petite faune et la flore sauvage comme l'anthyllide vulnérable ou le géranium sanguin⁸.

intérêt écologique et paysager⁵. Pour plus d'informations sur leur composition et leurs caractéristiques, n'hésitez pas à vous reporter à la fiche prairies artificielles extensives qui leur est consacrée.

Valeur biologique

Les gazons universels sont trop entretenus et trop uniformisés pour présenter une valeur biologique. De plus, les produits phytosanitaires utilisés sur les terrains de sport sont défavorables à l'environnement puisqu'ils tendent à s'accumuler, à détruire les sols et à dégrader la qualité des eaux.

En comparaison, les gazons fleuris sont plus riches en espèces⁹. La composition en espèces végétales est légèrement plus diversifiée. Bien que la flore reste plutôt banale, elle offre habitat et nourriture à quelques animaux. Certains comme le merle noir (*Turdus merula*), le moineau domestique (*Passer domesticus*) ou l'abeille domestique (*Apis mellifera*) nous sont familiers; d'autres comme la fourmi noire des jardins (*Lasius niger*) ou le fadet commun (*Coenonympha pamphilus*) sont plus discrets.

Sur le plan floristique, les gazons fleuris peuvent exceptionnellement receler quelques belles surprises. Des espèces rares* comme la spirante d'automne (*Spiranthes spiralis*) ou la dent de chien (*Erythronium dens-canis*) peuvent être observées lorsque la gestion est extensive, et qu'elle prend en compte la période de floraison de ces espèces (en l'occurrence en fin d'été pour la première et en avril pour la seconde). La présence de sols remaniés apporte également son lot d'imprévus. En effet, de nombreux sols sont décapés sur les chantiers, revendus, puis installés en ville lors de réaménagements. Ils possèdent un stock grainier qui s'exprime plus ou moins favorablement en fonction des conditions écologiques, des usages, de la densité du semis et de l'entretien réalisé.

Les gazons présentent également des valeurs écologiques. Contrairement à la majorité des surfaces dures, les gazons sont perméables, ce qui permet l'infiltration des eaux de pluie. En cas de fortes précipitations, ils contribuent à limiter le ruissellement, qui tend à enrichir en polluants les eaux pluviales, ils déchargent le réseau de canalisation et garantissent l'alimentation des nappes phréatiques. L'évapotranspiration* de la végétation permet également l'humidification de l'air. En termes de réseau, les gazons fleuris, et surtout les prairies fleuries, s'intègrent au maillage vert du canton. A ce titre, ils jouent le rôle de relais entre ville et campagne.

Vulnérabilité et gestion

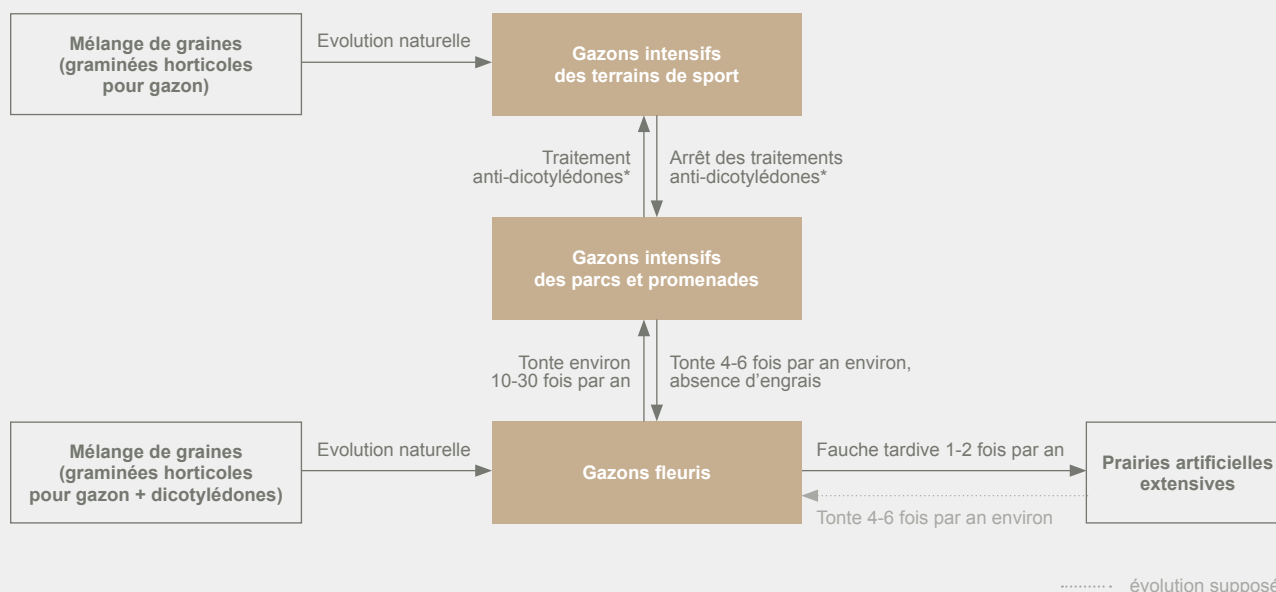
Unité très entretenue dans certains cas, par exemple dans les parcs où ils offrent aux citoyens des espaces de détente, les gazons universels jouent un important rôle récréatif, esthétique et social. En l'absence de gestion intensive, ces surfaces tendent à s'enrichir naturellement en espèces fleuries; une lente évolution favorable à la biodiversité. Ainsi, si l'aspect fonctionnel et paysager d'un gazon universel perd de son

importance, un entretien extensif volontaire favorisant les dicotylédones* peut être envisagé, notamment sur les sites peu favorables aux prairies fleuries⁵. Afin de valoriser son potentiel biologique, il convient alors de le tondre moins de quatre fois par an², en conservant une hauteur de coupe raisonnable (pas moins de 8 cm) et en n'intervenant jamais sur l'ensemble de la surface (maintien de zones refuges*)². De plus, l'utilisation de produits phytosanitaires est à proscrire⁹, ainsi que l'apport d'engrais et l'arrosage systématique^{2,9}.

Cette transformation progressive prend du temps. Il faut environ deux ans pour constater l'installation de la pâquerette vivace (*Bellis perennis*), du trèfle rampant (*Trifolium repens*) ou du plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*). La transformation en gazon fleuri de qualité, avec la présence d'espèces comme la brunelle commune (*Prunella vulgaris*), la sauge des prés (*Salvia pratensis*) ou la porcelle des prés (*Hypochaeris radicata*), est bien plus longue et fortement dépendante du contexte. Si de tels gazons existent déjà sur les parcelles attenantes, la mutation interviendra en cinq ans environ. Dans un environnement plus urbanisé, il faudra compter au moins une vingtaine d'années, voire beaucoup plus si le site est très isolé. Cette différence temporelle révèle l'importance de la mise en réseau des surfaces. Pour accélérer cette mutation, des bandes de gazon fleuri, issu de semences locales, peuvent être installées afin d'enrichir progressivement le gazon original. Il faut alors veiller à ce que les bandes soient assez larges (environ 1,5 m) pour limiter la recolonisation par le gazon en place. Le hersage* de certaines surfaces, destiné à dégager des portions de sol nu favorables aux dicotylédones*, peut éventuellement être envisagé. Notons que peu d'expériences de ce type ont été menées jusqu'ici. Il est donc très difficile d'avoir un regard critique sur leur réussite.

Il va de soi que les prairies fleuries (prairies artificielles extensives) présentent un intérêt plus élevé pour la faune et la flore^{5,9}. Une évolution est donc encouragée lorsque cela est possible, notamment sur les surfaces ensoleillées qui ne subissent pas une trop grande pression de piétinement.

Cette évolution est déjà une réalité dans bon nombre de parcs urbains, où la mise en application a été réalisée sur les secteurs les moins fréquentés par le public. Cependant, le passage de l'un à l'autre n'est pas anodin puisque l'entretien d'une prairie fleurie suppose du matériel et des compétences spécifiques. Par exemple, afin de permettre aux plantes et aux insectes de réaliser la totalité de leur cycle de vie, la fauche sera effectuée une ou deux fois par an⁵ seulement, de préférence pas après la mi-juin⁵. Il sera également possible de pratiquer un entretien différencié, notamment sur les surfaces destinées à une utilisation de loisirs. Cette pratique consiste à sélectionner sur une parcelle des périmètres qui seront fauchés moins régulièrement et plus tardivement, tout en conservant par endroits l'aspect utilitaire du gazon fleuri. En plus des conditions nécessaires à la mise en place d'une prairie fleurie (outillage, situation adaptée), un travail de vulgarisation doit souvent être mené afin d'expliquer les raisons qui ont motivé le changement des pratiques.



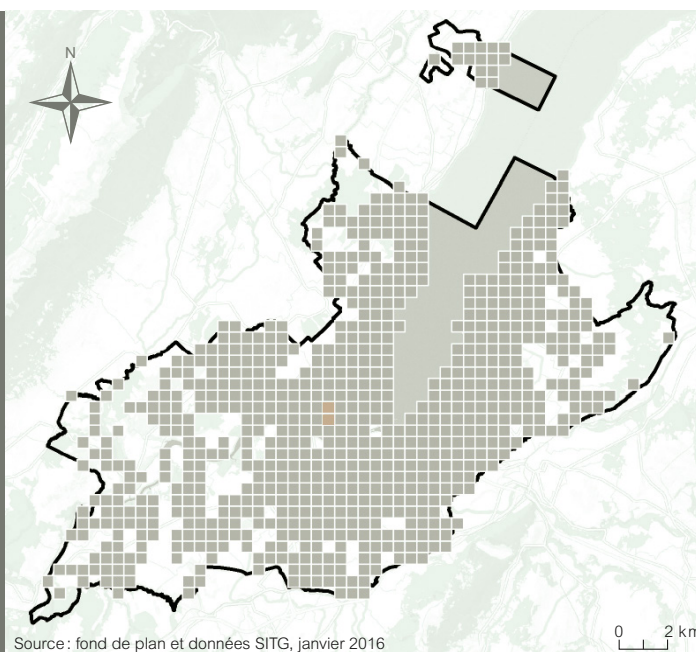
Où observer ?

Au parc des Franchises (Genève-Petit-Saconnex) pour observer les transitions entre les différents types de gazons.

Un peu partout sur les terrains de football pour appréhender la pression de tonte et l'uniformité des gazons artificiels.

Quand observer ?

D'avril à septembre.



Espèces



Bugle rampante
Pâquerette vivace
Céraiste commun

Crépide capillaire

Fétuque rouge

Ivraie vivace

Plantain lancéolé

Grand plantain

Pâturin annuel

Pâturin des prés

Pâturin commun

Brunelle commune

Pissenlit officinal

Trèfle rampant

Véronique filiforme

Ajuga reptans

Bellis perennis

Cerastium fontanum

subsp. *vulgare*

Crepis capillaris

Festuca rubra

Lolium perenne

Plantago lanceolata

Plantago major

Poa annua

Poa pratensis

Poa trivialis

Prunella vulgaris

Taraxacum officinale

Trifolium repens

Veronica filiformis



Merle noir



Fadet commun

AUTRES

Fourmi noire des jardins

Turdus merula

Coenonympha pamphilus

Lasius niger

Illustrations



Fétuque rouge (*Festuca rubra*)



Pâturin annuel (*Poa annua*)



Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)



Céraiste commun (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*)



Fadet commun (*Coenonympha pamphilus*)



Références

1. ECO 21, Plan Nature de la Commune de Chêne-Bourg : Typologie, diagnostic et cartographie des milieux naturels et semi-naturels – Propositions d'actions en faveur de la biodiversité, 69 p., (2011)
2. DGNP* & ECOTEC Environnement S.A., Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Création de gazon fleuri, (2012)
3. Albouy V., Guide des curieux de nature en ville: 12 promenades citadines, Delachaux et Niestlé, 237 p., (2006)
4. SG Nature Sàrl environnement et paysage, Ville de Lancy: Référencement et qualification des zones vertes, 29 p., (2014)
5. DGNP* & ECOTEC Environnement S.A., Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Création de prairie en ville, (2012)
6. OHS*, Catalogue saison gazon 2015, 62 p., (2015)
7. Massy J., Martin P., Wyler N., Cartographie semi-automatisée des toitures végétalisées de la ville de Genève, Géomatique Expert n° 81, (2011)
8. Ville de Lausanne, Toitures végétalisées – Guide de recommandations: pourquoi et comment accueillir la nature sur son toit, (2014)
9. Ville de Lausanne, Manuel d'entretien – Fiches d'entretien: Surfaces herbeuses, (fiches accessibles sur le site du SPADOM* en mars 2015)



Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Comte, Séverine Evéquo, Emmanuelle Favre, Laure Figeat **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas): Manuel Faustino – Gazon fleuri, Les Paris (Veyrier); Robert Braitto – *Veronica filiformis*; Patrice Prunier – *Trifolium repens*; Jacques Gilliéron – *Turdus merula*; Pascal Martin – Toiture végétalisée de la Console, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (Genève-Petit-Saconnex); Manuel Faustino – Terrain de foot, Les Rasses (Veyrier); Patrice Prunier – *Festuca rubra*; Jonas Duvoisin – *Poa annua*; Ludovic Bonin – *Plantago lanceolata*; Robert Braitto – *Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*; Emmanuel Wermeille – *Coenonympha pamphilus* **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication: Novembre 2016.